



Le Babillard

LE BULLETIN D'INFORMATION DE LA MUNICIPALITÉ DE MANDEVILLE

Dans ce numéro

Mot de la Mairesse	2	La renaturalisation et la protection des rives	4
Le transport adapté	2	Les maisons anciennes de la municipalité	4
Venez bougez avec nous!	3	Colloque et salon forestier	4
Transport en commun	3		

Mot de la mairesse



Chères Mandevilloises et chers Mandevillois,

Déjà le printemps s'est fait sentir bien avant son temps dans notre belle région et ailleurs au Québec. Le printemps annonce le retour de la saison chaude, des activités de plein air et des festivals, des ballades à vélo et des pique-niques en nature sur les beaux sentiers pédestres de Mandeville.

Le printemps amène avec lui le grand ménage, le dépoussiérage de la maison, du garage et du jardin et les

beaux projets qui seront réalisés pour les mois à venir.

En ce retour de la belle saison, je souhaite vous rappeler toute l'importance de contacter le personnel de votre municipalité dans l'élaboration de vos projets divers concernant votre terrain ou votre résidence. Il vaut mieux s'informer, avant le début de travaux souvent coûteux en énergie et en argent, des lois et des règlements en vigueur sur notre territoire. Peut-être vous faudra-t-il aussi un permis approprié avant d'amorcer vos



travaux?

Les démarches effectuées auprès des employés de votre municipalité vous éviteront sans aucun doute de mauvaises surprises. Ces derniers sauront vous guider dans la réalisation de vos travaux afin de rendre ces derniers conformes aux réglementations en vigueur à Mandeville.

Je vous souhaite à tous un heureux printemps et le plaisir de voir revenir les rayons plus chauds du soleil sur les nouvelles pousses de notre belle nature.

Francine Bergeron

Le Transport Adapté est peut-être pour vous...

Vous avez une limitation qui nuit à vos déplacements?

Le printemps arrive enfin et le soleil nous donne envie de sortir et de profiter de ses bienfaits. Mais sortir n'est pas aisé pour tout le monde, et certaines personnes n'ont pas la capacité d'utiliser le transport en commun. Voilà où le TRANSPORT ADAPTÉ peut les aider.

Vous avez dit transport adapté?

Le transport adapté est un service de transport en commun offert aux personnes qui, à cause de certaines limitations

(handicap), ont de la difficulté à se déplacer. Il peut s'agir de difficulté à la marche, difficulté au niveau de la résistance physique, problème au niveau de l'orientation ou tout autre handicap rendant l'utilisation du transport en commun régulier trop difficile.

Le transport adapté offre un service de porte-à-porte. Les clients sont transportés de leur domicile jusqu'à leur lieu de destination. Le transport adapté permet aux personnes admises de se déplacer à l'intérieur de la MRC de D'Autray, de même que vers Joliette, Repentigny et

Saint-Félix-de-Valois, et ce, pour tous genres de besoins (travail, magasinage, restaurant, visite familiale, bingo, coiffure, rendez-vous médicaux, etc.). Il offre aussi la possibilité de consulter un spécialiste médical vers Montréal, Louiseville, Trois-Rivières et le Centre Hospitalier Pierre-LeGardeur.

Pour plus d'informations, communiquez avec votre service de transport adapté au numéro suivant :

**(450) 835-9711 ou sans frais
1 877 835-9711**

Mandeville



Le Babillard est le bulletin d'information de la Municipalité de Mandeville

Tirage: 1200 exemplaires distribués gratuitement

Rédaction: Municipalité de Mandeville, 162 rue Desjardins, Mandeville (Québec), J0K 1L0

Infographie et montage: Caroline Mongrain

Impression: Imprimerie Lanaudière

Courriel: mandeville@intermonde.net

Site Internet: www.mandeville.qc.ca

Venez bougez avec nous...!!!

L'Association « **Santé à Cœur d'Autray Matawinie** », organisme sans but lucratif qui a fêté cette année son dixième anniversaire, a pour objectif essentiel d'aider les aînés à bouger, à se maintenir en santé et donc à conserver leur autonomie le plus longtemps possible. Les activités proposées sont spécifiquement adaptées aux besoins des participants et se déroulent toujours dans une atmosphère très conviviale. Ces activités, qui comprennent pour la



plupart une session d'automne débutant en septembre, et une session d'hiver, débutant en janvier, sont notamment :

- ViActive (exercices en salle)
- Aquaforme
- Volley-ball et badminton (en salle)
- Yoga
- Randonnées pédestres
- Conférences et ateliers (notamment gymnastique du cerveau)
- Visites guidées en épicerie (avec une nutritionniste)
- Et nouveauté pour le printemps : Tai Chi

N'hésitez pas à visiter notre site internet au www.santeacoer.org qui vous

donnera de multiples informations quant à l'ensemble de ces activités (dates des sessions, horaires, annonces, photos, etc.).

Alors si comme nous, votre santé vous tient à cœur, contactez-nous dès maintenant et venez grossir les rangs de ceux qui choisissent de bouger et de profiter pleinement de la vie...!!!

CARTE DE MEMBRE :

10,00\$/par année

Téléphone/Télécopieur :

450-835-3592

Courriel : santeacoer@bellnet.ca

Transport en commun: Mandeville est maintenant desservi

Le transport en commun est maintenant disponible sur le territoire de Mandeville. Il vous est possible de vous rendre aux endroits suivants à un prix modique :

- Ville Saint-Gabriel
- Saint-Gabriel-de-Brandon
- Saint-Didace

- St-Cléophas
- St-Félix
- Joliette
- Lavaltrie
- Montréal



Circuits

Transport collectif Brandon: Circuit 31

Informations

450 835-9711 ou sans frais au 1-877-835-9711

Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 15 h.

Courriel : transport@mrcautray.com

Site Internet: www.mrcautray.com

CIRCUITS RÉGIONAUX

Circuit 2: Lavaltrie – Repentigny - Montréal

(Transferts possibles : circuits 138-131 et Lavaltrie local)

Circuit 138-131: Berthier – Lanoraie – Lavaltrie – Joliette

(Transferts possibles : circuits 2, 55, Lavaltrie local, Lanoraie local, Berthierville local, York, les îles)

Circuit 158: Berthier – St-Thomas – Joliette

(transferts possibles: circuits Berthierville local, York, les îles)

Circuit 55: Lavaltrie – Montréal

(Transferts possibles : circuits 138-131 et Lavaltrie local)

Circuit 31: St-Gabriel - St-Cléophas - Joliette

(Transferts possibles: circuits Ville St-Gabriel, Brandon)

JOURS FÉRIÉS

Circuit 2 : Consultez le site de la MRC L'Assomption :

www.gortcr.info/horaire.html

Circuits 138-131, 158, 55, 31 : Consultez le site du CRT Lanaudière :

www.crtl.gouv.qc.ca/principale/principale.htm

Circuit Lavaltrie local : L'horaire régulier est maintenu en cas de jour férié (*sujet à changement*).

CIRCUIT LOCAUX

Circuit Lavaltrie local: Circuit interne à Lavaltrie

(Transferts possibles : circuits 55 et 138-131)

Circuit Berthierville local: Circuit par taxi sur appel (partout dans Berthierville)

Circuit York: Circuit par taxi sur appel

(Berthierville - Sainte-Geneviève-de-Berthier - Saint-Barthélemy - Saint-Cuthbert)

Circuit des Îles: Circuit par taxi sur appel

(Berthierville - La Visitation-de-l'Île-Dupas - Saint-Ignace-de-Loyola)

Circuit Lanoraie local: Circuit par taxi sur appel

(Partout dans le quadrilatère: des Lilas, Bernard, Laroche Nord)

Circuit Brandon: Circuit par taxi sur appel

(Ville St-Gabriel - St-Gabriel-de-Brandon - St-Didace - Mandeville)

Circuit Ville Saint-Gabriel: Circuit par taxi sur appel

(Partout dans Ville Saint-Gabriel)

Ligne info transport de Lanaudière: 1 877 492-6111

www.jembarque.com

La renaturalisation et la protection des rives afin de prévenir l'eutrophisation des lacs et des cours d'eau

Le conseil municipal de Mandeville a adopté en juin 2008 un règlement ayant pour but d'établir des règles pour renaturaliser les rives dégradées des lacs et des cours d'eau sur une période de cinq (5) ans.

Tous les propriétaires riverains doivent prendre leurs responsabilités afin d'en-

tretenir la rive que celle-ci soit naturelle ou non. Les propriétaires doivent notamment en prévenir l'érosion par certaines mesures prévues audit règlement et maintenir le couvert végétal en bonne santé.

Donc, vous disposez de trois (3) ans soit 2010, 2011 et 2012 pour respecter

les critères de renaturalisation des rives et des cours d'eau. À l'été 2010, chaque propriétaire recevra un avis pour l'inciter à commencer ou à continuer les travaux de renaturalisation.

Danielle Lambert
Secrétaire-trésorière et
Directrice générale

Les maisons anciennes de la municipalité de Mandeville

Cette exposition a été réalisée en 2009 par messieurs Jacques Rainville, président de la Corporation du patrimoine de

Berthier inc. et Gaétan Savignac, photographe, en collaboration avec les propriétaires de ces maisons et grâce à la

contribution financière du ministère de la Culture, des Communications et de la Condition féminine.

SALON FORESTIER J'HABITE EN BOIS



À NE PAS MANQUER !

LE JEUDI 29 AVRIL À
COMPTER DE 17H
PREMIÈRE ÉDITION

Venez rencontrer nos exposants :

Coalition Bois Québec
Scierie Jean Riopel
Les chalets et maisons de bois
Scierie Charles Meilleur et fils
Les entreprises TAG
Maxi-Forêt
Ressources Naturelles Canada
Maison de Bois Rond Mahikan
Ressources forestières biotiques
Et plusieurs autres !

À l'érablière « Chez Bruneau » situé au 761, 10^e rang à Sainte-Marcelline-de-Kildare

ACTIVITÉS POUR TOUTE LA FAMILLE !

- distribution de pousses d'arbres
- souper de cabane à sucre (16\$ par adulte)
- animation et plus encore !

Entrée gratuite
pour tous !



INFORMATIONS : www.aflanaudiere.org ou 450-836-1851